

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE TRAPPES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

LE 18 MARS 2024 à 18 H 00
à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

ASSEMBLEES

- Relevé des décisions du n°2024-15 au n°2024-19 incluse.

AFFAIRES FINANCIERES

- Débat d'Orientations budgétaires 2024

RESSOURCES HUMAINES

- Approbation du protocole d'accord relatif au fonctionnement du Comité Local d'Action Sociale et Culturelle (C.L.A.S.C.) des agents territoriaux de la Ville de Trappes pour l'année civile 2024
- Attribution d'une subvention au Comité Local d'Action Sociale et Culturelle (Médailles d'honneur régionales, départementales et communales)

SPORTS

- Approbation du règlement et des droits d'inscription du semi-marathon et 10 kilomètres organisés par la Ville de Trappes

Fait à Trappes, le **12 MARS 2024**

Ali RABEH
Maire de Trappes

